

**CONFERENCE DE PRESSE
DE S.E.M. PATRICK ACHI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DE GOUVERNEMENT**

DISCOURS LIMINAIRE

Primature, lundi 8 Novembre 2021

- *Madame, Messieurs les Ministres d'Etat,*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres,*
- *Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales, Régionales et Bilatérales de Développement,*
- *Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de l'Administration Publique,*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants du Secteur Privé et de la Société Civile,*
- *Mesdames et Messieurs les Directeurs de Publication, Directeurs Généraux et Rédacteurs en Chef des organes de la presse nationale et internationale,*
- *Chers amis des Médias,*
- *Mesdames et Messieurs,*

Je voudrais vous traduire en quelques mots **le plaisir et la responsabilité que je ressens aujourd'hui**, à l'occasion de cette Conférence de Presse sur l'action du gouvernement que j'ai l'honneur de conduire, sous le leadership du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara.

Permettez-moi **d'exprimer au Président de la République, mon immense gratitude** pour la confiance qu'il m'a accordée, en me permettant de servir mon pays à ses côtés. Il n'y a pas de plus noble mission que de chercher, avec l'appui d'un collectif

de ministres engagés, à élever le présent de ses concitoyens et préparer l'avenir des générations futures.

Plaisir et responsabilité disais-je, car je crois que cette parole de synthèse et de transparence qu'implique une conférence de presse est un **exercice nécessaire et salutaire pour notre démocratie**, tel que pratiqué par mon prédécesseur, mon frère, feu le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly.

Il permet de réfléchir aux actes posés par le gouvernement et au sens qu'ils dessinent pour les Ivoiriens, dans un dialogue constructif avec ces relais essentiels de l'opinion publique que sont les médias.

Sur ce sujet, comme sur toute l'action conduite avec engagement auprès du Président de la République, **la voie tracée par Amadou Gon Coulibaly comme par feu le Premier Ministre Hamed Bakayoko**, incarne **un chemin de progrès et de modernité qu'il nous faut poursuivre**, fidèles à leur mémoire de serviteurs de la Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Aborder le présent et les perspectives de l'action du gouvernement, c'est-à-dire évoquer ce que nous faisons et là où nous allons, **ne peut raisonnablement se faire sans se souvenir, même brièvement, d'où nous venons**, tant nous sommes les dépositaires d'un passé exigeant.

En effet, en 2011, après une décennie de crise, notre nation **était à genoux** et semblait l'être pour longtemps :

- Le PIB par habitant était revenu à son niveau de 1961 ;
- Plus de la moitié de la population vivait sous le seuil de pauvreté ;
- L'insécurité était généralisée ;
- Les infrastructures sociales et économiques dégradées ;
- L'administration à l'arrêt.

Nous avons effacé pour partie de nos mémoires ce temps de drame, pourtant chronologiquement si proche et factuellement désormais si loin de nous. Et nous l'avons effacé, parce qu'en 10 ans, au prix d'un effort collectif inouï, guidé par la vision du Président de la République, **la Côte d'Ivoire a dépassé toutes les attentes**, su regagner un vrai leadership continental et rendu sa fierté à l'Ivoirien patriote qui vibre en chacun de nous.

Songez avec moi...

- Avec une croissance de 8%/an entre 2012 et 2019, notre richesse/habitant a doublé, faisant de la Côte d'Ivoire le 1^{er} pays de l'Afrique de l'Ouest.
- Le budget de l'État, c'est-à-dire la capacité à agir pour les Ivoiriens, a été multiplié par 3 entre 2011 et 2020.
- Le volume global des investissements, c'est-à-dire la capacité à construire l'avenir, a été multiplié par 7.
- Le taux de pauvreté a chuté de 16 points, sortant de la détresse 1.6 million d'hommes, de femmes et d'enfants.
- L'indice de sécurité est passé de 6.8 en 2012 à 1.6 à fin septembre 2021, éclairant la sûreté retrouvée du pays.
- Enfin, face à la pandémie et la pire récession mondiale de l'histoire moderne, la Côte d'Ivoire a su préserver une croissance positive avec +2% en 2020 et +6,5% attendus en 2021, prouvant la solidité des acquis d'une décennie.

Mesdames et Messieurs,

Demain, face aux enjeux de notre croissance démographique, qui va faire passer notre population de 26 à 36 millions d'habitants en 10 ans ; face à des facteurs d'exigences, comme le terrorisme au Sahel ou la célérité du changement climatique, **la Côte d'Ivoire ne doit pas dévier de sa route de redressement, de prospérité et d'unité.**

C'est avec cette lucidité aiguë que le Président de la République a construit sa vision 2030, qui place l'homme au cœur du développement et son projet d'une « **Côte d'Ivoire Solidaire** », qui repose sur **4 objectifs forts de progrès humains** :

- **Doubler** à nouveau le revenu par habitant en 10 ans et propulser la majeure partie des Ivoiriennes et des Ivoiriens dans la classe moyenne pour qu'ils puissent jouir, grâce à leur travail, d'une vie digne et d'un avenir serein ;
- **Créer** 8 millions d'emplois en plus d'ici 2030, pour insérer notre jeunesse, valoriser son énergie et sa créativité ;
- **Diviser** par 2 la pauvreté, en la ramenant à moins de 20%, pour changer le destin de millions de familles ;
- **Élever** l'espérance de vie de 10 ans et la porter à 67 ans, pour vivre mieux et plus longtemps.

Nous le savons, atteindre ces objectifs sera une lutte patriotique de tous, et de tous les instants ! Cela nécessitera **d'une part** d'ériger le développement du **secteur privé en priorité nationale** sur tout le territoire, parce que c'est lui d'abord, plus que l'État, qui crée la richesse et les emplois. **D'autre part**, il

nous faudra mener **une transformation de la gouvernance de l'administration**, pour en faire l'alliée de nos entreprises et l'acteur d'un service de qualité à nos populations, dans une vraie démarche d'écoute, de responsabilité et de probité.

Chers amis des médias, Mesdames et Messieurs,

Si une telle transformation, aussi forte et ambitieuse, s'inscrit forcément dans le temps long, je veux aujourd'hui **en synthétiser les premiers actes**, au cours de ce premier point d'étape, qui sera suivi de nombreux autres.

Au cours de ces derniers mois, si nous avons parfois dû faire face à des **situations d'urgences**, comme lors du déficit ponctuel d'électricité ou de la hausse conjoncturelle du prix de certaines denrées, qui ont pu impacter le quotidien des populations ou des acteurs économiques, et pour lesquelles nous avons pris des mesures d'endiguement à court terme et plus structurelles pour l'avenir, nous avons travaillé parallèlement pour le temps long, avec l'adoption du **Plan national de Développement 2021-2025** d'un montant de 59.000 milliards de FCFA et du **budget 2022**.

Autour de ces outils, des premiers **progrès ont été enregistrés dans chacun des 5 piliers** qui résument notre action gouvernementale. Je vous propose de les passer en revue.

1/Notre premier pilier, c'est le renforcement de la paix, de la cohésion sociale et de la sécurité.

Et sur ce thème, qui pourrait nier que les avancées sont absolument notables ?

Les dernières élections législatives se sont en effet déroulées de façon ouverte et transparente, avec la participation de tous les partis politiques, pour la première fois depuis 2 décennies, renforçant le processus de cohésion nationale.

Grâce aux initiatives prises par le Président de la République, **depuis la rencontre avec le Président Bédié** jusqu'à celle qui s'est déroulée le 27 juillet dernier avec **le Président Gbagbo**, dans un climat de solennité et de fraternité, la démocratie ivoirienne avance dans la paix, la tolérance et le dialogue.

Sur le plan sécuritaire, et notamment en ce qui concerne le terrorisme au Sahel, je voudrais vous assurer ce matin que la Côte d'Ivoire, avec ses partenaires, saura faire face aux enjeux. Nous avons tout d'abord mis en place **la Zone Opérationnelle Nord**, qui permet aux forces armées de Côte d'Ivoire de mieux contrôler cette partie de notre territoire, en intensifiant notamment nos contrôles aux frontières.

Nous avons **renforcé nos capacités opérationnelles**, nos équipements, la formation de nos soldats dont je veux saluer ici l'engagement patriotique et le courage exceptionnel. Nous avons aussi procédé au **renforcement de la Cellule Spéciale d'Enquête, d'Instructions et de Lutte contre le Terrorisme**.

Des **actions d'amélioration des conditions de vie** des populations du Nord ont été entreprises, pour mieux marquer la présence de l'État et combattre un phénomène qui tire profit des situations de fragilité.

Enfin, avec l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme de Jacquville, la Côte d'Ivoire dispose d'un outil

unique sur le continent. Plus de 400 stagiaires de la sous-région ont déjà suivi une formation avec l'appui de nos partenaires. Et l'Académie sera, pour l'avenir, un élément majeur de notre riposte sécuritaire face à cet enjeu sous-régional.

2/Je veux aborder maintenant le 2^e pilier de notre action, celui de la transformation structurelle de notre économie pour faire du secteur privé une priorité nationale, créer plus de richesses pour le pays et plus d'emplois pour les Ivoiriens

Cette transformation est en marche et d'abord dans l'un des secteurs clés de la Côte d'Ivoire : **notre agriculture**. J'ai ainsi lancé le 5 juillet un programme de développement de la compétitivité des filières agricoles et de l'industrie agro-alimentaire.

16 filières prioritaires sont analysées, avec les acteurs, pour identifier le potentiel de chacune, améliorer leur productivité, leur industrialisation et leur intégration dans les chaînes de valeurs mondiales, pour *in fine* augmenter les revenus de nos producteurs et les emplois pour les Ivoiriens.

Nous avons aussi accéléré **la transformation de nos richesses agricoles**, notamment l'anacarde où le taux de transformation approche en 2021 les 15% de la production nationale, le cacao où nous venons d'inaugurer l'extension d'une usine de broyage à Yopougon, qui sera la plus grande unité de transformation de fèves de cacao au monde, avec une capacité de 170 000 tonnes, ou le coton avec la relance de l'industrie textile à Korhogo, Bouaké, Dimbokro et Agboville.

Parce que nous voulons atteindre d'ici 2025 l'autosuffisance alimentaire en poisson, sera lancé dès ce mois de novembre, le **programme stratégique pour la transformation de l'aquaculture**, alors que notre pays importe pour 325 milliards de FCFA de produits halieutiques chaque année. Cela permettra d'obtenir des poissons à prix plus bas sur les marchés, produits en Côte d'Ivoire par des emplois ivoiriens.

Si transformer notre agriculture c'est essentiel, accélérer le développement des PME afin de densifier notre secteur privé est tout aussi capital. A cette fin, nous lancerons bientôt **un programme d'accompagnement et de financement des entrepreneurs, des TPE et des PME**, structuré autour d'un « Guichet Unique » pour offrir un point d'entrée central à tout créateur d'entreprise, en coordonnant un continuum de services et de financement de l'activité.

Les **axes de réformes complémentaires** à réaliser pour accélérer le développement de nos entreprises, sont en cours d'examen avec le secteur privé. Le gouvernement s'est ainsi engagé, d'ici au 1^{er} semestre 2022, à réduire les délais de paiement aux entreprises, améliorer la sécurité juridique et judiciaire, amplifier la lutte contre la corruption et contre la fraude, renforcer enfin la compétitivité de notre système fiscal.

Enfin, concernant **les industries de la culture et de l'audiovisuel**, nous avons finalisé la mise en place de l'ensemble du dispositif juridique et institutionnel, qui permettra d'accélérer leur développement.

Mesdames et Messieurs,

3/ Au titre du progrès social et du développement du capital humain, notre 3^{ème} pilier, d'importants projets sont déjà réalisés et les efforts seront poursuivis au niveau des infrastructures et services sociaux de base.

Ainsi, dans le domaine de la santé, la célérité et l'efficacité de notre réaction collective a permis de **maîtriser l'évolution de la Covid-19**. Malgré les fortes contraintes sur l'offre mondiale de vaccins, nous avons commandé plus de 12 millions de doses et 6 millions sont déjà reçues, dont 3,5 millions de doses déjà administrées, avec un rythme moyen d'injection de 40.000 doses journalières actuellement. Cette évolution favorable a valu à notre pays les félicitations de l'OMS.

Avec l'accélération du **Programme hospitalier**, nous voulons notamment infléchir les taux de mortalité maternelle et infantile. C'est en ce sens, en sus de la prise en charge des autres pathologies, qu'ont été mis en service avec des plateaux techniques de pointe, le nouveau CHR d'Aboisso, le Centre Hospitalier de Daloa, l'hôpital Général d'Adjamé, le bloc opératoire du centre de santé de Blockhaus, le service de gynéco-obstétrique du CHU de Treichville, mais aussi le lancement du chantier du Pôle mère-enfant du CHU de Cocody, l'inauguration prochaine du CHR d'Adzopé ou les travaux à venir du CHU d'Abobo.

La **Couverture Maladie Universelle** qui permet aux populations d'avoir accès à des soins de qualité, à des coûts raisonnables est entrée dans sa phase active.

Au 31 octobre 2021, près de 3,2 millions de nos concitoyens sont effectivement enrôlés. Pour les cotisations, si 100% de celles prévues sont recouvrées pour l'ensemble des fonctionnaires en activité ou à la retraite, et les retraités du privé, le taux de recouvrement pour les salariés du privé se situe lui à 40% : la progression de ce taux sera pour nous un enjeu clé, y compris dans le secteur informel.

Enfin, si le réseau de soins atteint aujourd'hui près de 1000 établissements, il est évident que nous devons améliorer notre dispositif, améliorer le niveau des prestations et améliorer l'accès à ces prestations, notamment dans le monde agricole. Ce sera un champ prioritaire de notre action en 2022.

Dans le secteur de l'éducation, l'ambition est de consolider les acquis majeurs et de rendre le système plus performant.

Le gouvernement a mis en œuvre la suppression des « cotisations COGES » voulue par le Président de la République, et qui vise à soutenir la politique de la gratuité de l'école.

Il a également adopté plusieurs réformes pour ancrer la maîtrise des savoirs fondamentaux, avec la systématisation de la dictée, la différenciation des coefficients au collège ou l'évaluation, l'accréditation et le classement des établissements privés. Un renforcement de la carte scolaire est en cours avec la construction de nombreux collèges de proximité.

Enfin, avec les États Généraux de l'Éducation, une vaste consultation est engagée pour consolider une école ivoirienne centrée sur le succès des élèves.

Concernant l'enseignement technique et professionnel qui constitue une priorité pour offrir au secteur privé la main

d'œuvre de qualité nécessaire à sa croissance, nous avons mobilisé d'importantes ressources pour la réhabilitation, l'équipement et la construction de nouveaux établissements. Ainsi, seront inaugurés 9 centres formant 6 600 apprenants/an et est planifiée la construction de 18 nouveaux établissements destinés à accueillir 13 000 apprenants supplémentaires/an.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'université de San Pedro, la 8^{ème} université du pays, a accueilli ses premiers étudiants. Ils bénéficieront d'une formation supérieure dans des filières stratégiques pour le pays, telles que l'Agriculture, l'Agro-industrie, la logistique ou le tourisme.

Au titre du service civique enfin, le gouvernement a décidé d'accélérer son action. Avec la construction du centre de Bouaké, lancée en juillet, nous visons l'implantation d'au moins un centre de Service Civique dans chacun des 14 Districts du pays, avec un objectif simple : prendre en charge 14.000 jeunes en rupture de ban par an.

Chers amis des médias, Mesdames et Messieurs,

4/Pour notre quatrième pilier, le développement d'une administration plus performante et d'une gouvernance plus efficace, 5 axes prioritaires sont en phase de réalisation.

En matière de justice, et en lien direct avec nos enjeux de promotion de la bonne gouvernance, une justice républicaine efficace, qui participe à la paix civile comme à celle des affaires économiques, est une donnée essentielle. Elle suppose des magistrats bien formés et en nombre suffisant. C'est ainsi que

nous avons inauguré en juillet dernier, l'Institut National de Formation Judiciaire de Yamoussoukro, lieu de référence désormais pour la formation de notre magistrature, de nos huissiers et greffiers ou de nos surveillants pénitentiaires.

En matière des finances publiques, notre objectif est de permettre aux entreprises de suivre dès 2022 l'évolution de leurs dossiers jusqu'au paiement. Nous voulons généraliser l'utilisation du numéro d'Identifiant Unique des entreprises, afin de renforcer la confiance du secteur bancaire vis-à-vis de la commande publique. Et nous allons opérer la digitalisation complète de la chaîne de collecte des recettes fiscales.

En matière de gestion du foncier urbain, nous avons lancé le déploiement du *Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain*. Il s'agit d'une réforme clé qui permettra la simplification et la transformation digitale du foncier urbain, en renforçant la sécurité des titres de propriété.

En matière de lutte contre la corruption, l'action se voit renforcée par la création d'un département ministériel dédié et par les missions d'audits financiers et de gestion, lancés au sein de plusieurs structures d'État sur instruction du Président de la République. Cette même exigence sera évidemment appliquée à tous les échelons de toutes les administrations publiques, comme l'illustre le procès débuté le vendredi 5 novembre devant le tribunal militaire d'Abidjan, mais aussi parmi les acteurs privés et la société civile dans son ensemble, tant ce combat est notre affaire commune.

En matière de sécurité routière, la Stratégie nationale 2021-2025 a été adoptée, avec notamment la réforme du permis de conduire. Elle prévoit la réduction de 50% du nombre de morts et de blessés sur les routes. C'est dans ce cadre qu'a été lancée la campagne « **Stop à l'incivisme sur la route** », et déployée, depuis le 7 septembre, **la vidéo-verbalisation** afin d'améliorer significativement la sécurité routière à Abidjan. Cette stratégie se poursuivra à l'intérieur du pays.

Mesdames et Messieurs,

5/ J'en terminerai par la revue de notre 5^{ème} et dernier pilier, essentiel pour l'avènement d'une Côte d'Ivoire plus solidaire, puisqu'il concerne le développement économique de nos régions et l'amélioration du cadre de vie des Ivoiriens.

En matière de décentralisation, 12 nouveaux Districts Autonomes ont été créés pour renforcer la coordination et l'évaluation de l'exécution des programmes de développement, tout en assurant une supervision accrue sur l'action de l'État et des collectivités territoriales.

Dans le secteur des infrastructures de transport, face à la congestion du Grand Abidjan, qui constitue à la fois un facteur de nuisance pour les populations et handicape la productivité de nos travailleurs, notre action s'est focalisée sur le renforcement du **transport lagunaire**, l'accélération du projet du **BRT** et du **Métro d'Abidjan**. Celui-ci est entré dans sa phase opérationnelle, avec la libération des emprises. Le gouvernement a pris l'option de développer également un

environnement de vie, de logements et d'activités économiques tout au long du parcours des 37 kilomètres du métro.

Le gouvernement accélère également **les projets d'infrastructures routières dans le district d'Abidjan** - tels que le 4^{ème} Pont Yopougon-Plateau, le 5^{ème} pont Plateau-Cocody, l'aménagement de l'autoroute périphérique, le dédoublement des autoroutes des sorties Est et Ouest – **et dans l'intérieur du pays**, avec les travaux de la Côtère et le prolongement de l'autoroute de Yamoussoukro à Bouaké.

Pour accompagner et satisfaire les besoins des populations en **mobilité urbaine**, les activités de la SOTRA ont été étendues à Bouaké, ce qui contribuera à changer les déplacements et la vie d'un million de personnes. Et nous travaillons à son lancement prochain à Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro.

Dans le secteur de l'eau potable, la mise en distribution à partir de l'usine de traitement de la rivière Mé se fera dans les prochains mois, apportant ainsi une réponse durable à la croissance des besoins du Grand Abidjan, avec 85 000 branchements en cours, dans les communes de Yopougon, Attécoubé, Abobo et Port-Bouët. Enfin, parce que l'eau est ce bien premier, partout indispensable à la vie, de nouveaux centres d'alimentation en eau potable sont en phase de réalisation dans l'ensemble du pays : notamment à Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Odienné, Boundiali, Séguéla, Mankono, Grand-Lahou, Tanda, Divo, Daloa, Katiola ou Bouaké !

Au niveau des zones industrielles spéciales, le gouvernement a décidé d'accélérer leur développement dans nos capitales

régionales, à proximité des lieux de production agricoles. Les zones agro-industrielles de Bondoukou et Korhogo dédiées à la transformation de l'anacarde ont été lancées au premier semestre, celles de Bouaké et Séguéla vont suivre. Celle de Yamoussoukro, elle, est déjà opérationnelle.

Concernant enfin la préservation de notre environnement et la lutte contre le changement climatique, nous avons adopté les décrets du Code Forestier pour permettre aux collectivités territoriales et à l'État de reconstituer notre forêt, en plantant 300.000 hectares par an pendant 10 ans, pour atteindre au moins 20% de la superficie nationale.

Chers amis des médias, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, pour clore mon intervention, et avant notre séance d'échanges, de dessiner en quelques mots les grandes perspectives de notre action des prochains mois afin de vous donner plus de lisibilité sur ces premières étapes du projet « Côte d'Ivoire Solidaire ». Nous allons agir sur 5 axes :

1. Accélérer les chantiers d'infrastructures stratégiques pour notre croissance : il s'agit notamment de l'extension de l'Aéroport international Félix Houphouët-Boigny, de l'extension et de l'achèvement des terminaux à conteneurs et industriels du port de San Pedro, du suivi exigeant des infrastructures de la CAN 2023, de la poursuite de la réalisation du Métro d'Abidjan ou de la finalisation du *Backbone national* dans l'économie numérique.

2. Amplifier les chantiers de transformation de notre économie, avec le lancement dans quelques semaines du programme dits des **champions nationaux**, clé pour renforcer notre secteur industriel, accroître sa compétitivité à l'export, booster un tissu dynamique d'entreprises, source d'investissements et d'emplois de qualité !

Nous prendrons également un **Start-up Act**, pour favoriser l'éclosion d'acteurs numériques majeurs sur notre sol, au cours de la prochaine décennie.

3. Agir pour le progrès social : sur instruction du Président de la République, nous allons mettre en œuvre dès janvier et pour 3 ans, un **PSGouv2** avec 5 priorités : (i) la lutte contre la fragilité dans les zones Nord frontalières, (ii) l'éducation et la formation, (iii) l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et l'autonomisation des femmes, (iv) l'insertion professionnelle des jeunes, le service civique et les écoles de la 2^e chance, (v) la couverture sociale des populations précaires.

4. Continuer à mener des réformes structurelles qui modernisent la Côte d'Ivoire, avec (i) le lancement aujourd'hui même du Recensement Général de la Population, (ii) l'aboutissement du Registre National des Personnes Physiques et du projet d'adressage des rues ; (iii) l'accélération du secteur du logement et de l'habitat dont je viens d'inaugurer vendredi dernier, une réalisation de plusieurs milliers de logements sociaux à Abidjan.

5. Poursuivre l'action de redressement moral mené par le Président de la République. Pour lui, et pour nous, un pays

fort, un pays prospère, un pays d'avenir, est un pays qui repose sur des valeurs enracinées, qui renforcent son dynamisme, libèrent son génie créateur, donnent à son peuple confiance et ardeur pour relever tous les défis. Plus que jamais, doivent être dans nos cœurs, nos esprits et nos actes, l'effort et l'union, le goût du travail et de la prise de risque, et par-dessus tout, un sens élevé de l'éthique, de la solidarité et du patriotisme.

Vous le constatez, Mesdames et Messieurs, le gouvernement de mission que j'ai l'honneur de conduire, est au travail, humble, engagé, conscient de sa responsabilité pour rendre concrète la **« Côte d'Ivoire Solidaire »** pensée par le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA et souhaitée par les Ivoiriennes et les Ivoiriens.

C'est sur cette base que je vous propose donc de débiter nos échanges, que je souhaite ouverts, instructifs et chaleureux.

Je vous remercie.